

Social : la Garantie Jeunes doit devenir un droit accessible à tous les jeunes précaires



Les missions locales devraient bénéficier de davantage de moyens pour accompagner plus de jeunes dans le dispositif. © Crédit photo : Sud Ouest

Par Sudouest.fr avec AFP - Publié le 07/01/2021 à 8h25 - Mis à jour à 8h27

La Garantie jeunes, dont l'exécutif veut doubler le nombre de bénéficiaires en 2021 pour favoriser l'insertion des plus éloignés de l'emploi, devrait être transformée en un "droit" ouvert à tous les jeunes précaires avec la crise

La Garantie jeunes propose une allocation mensuelle (d'un montant maximal de 497 euros) et un accompagnement intensif, individuel et collectif, en mission locale pendant un an aux jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont "ni en emploi ni en études ni en formation" et en situation de précarité financière.

Dispositif efficace mais difficile d'accès

Créé fin 2013 et généralisé en 2016, ce dispositif est considéré comme efficace: selon la Dares, fin 2019, les trois quarts des bénéficiaires ont un niveau en dessous du Bac et 43,5% d'entre eux ont accédé à un emploi, à une formation, à un contrat en alternance, ou à une création d'entreprise.

Mais il n'a concerné que 100 000 bénéficiaires en 2019 car les conditions d'entrée "excluent un certain nombre de jeunes précaires", selon Antoine Dulin, président du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse, une commission placée auprès du Premier ministre qui a réalisé le rapport.

Le rapport propose notamment de revoir les conditions de ressources et de supprimer le critère "sans emploi, ni études, ni formation" car cela exclut par exemple des salariés occupant des "emplois alimentaires" sur des contrats très courts. Il suggère ne pas limiter la durée à un an, trop courte pour accéder à un logement, et de ne pas orienter l'accompagnement uniquement sur l'emploi pour toucher des publics qui ont d'autres difficultés, comme les mineurs non-accompagnés.

Renforcement des missions locales

"La Garantie jeunes doit être demain la porte d'entrée pour tous les parcours d'accompagnement des jeunes en situation de précarité puisqu'elle allie accompagnement et garantie de ressources", explique M. Dulin. "C'est une allocation au montant du RSA mais avec un accompagnement qui a toujours été le point faible des minimas sociaux RMI/RSA", dont les 16-25 ans ne bénéficient pas.

Cela passera par un renforcement des missions locales en personnel et en locaux. "Il est fondamental de continuer à verser aux missions locales 1600 euros pour chaque jeune suivi car la force de la Garantie jeunes par rapport au RSA, c'est que l'accompagnement est financé", plaide M. Dulin.

Pour lui, il y a "une fenêtre de tir" avec la volonté du gouvernement de financer en 2021 au moins 200 000 Garanties jeunes. Mardi, Elisabeth Borne, favorable à une "Garantie jeunes universelle" plutôt qu'un RSA jeunes, s'est engagée à "ce que chaque jeune ne soit pas empêché d'entrer dans un parcours vers l'emploi parce qu'il aurait un problème de rémunération".